

RCS : LE HAVRE Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1956 B 00030 Numéro SIREN : 356 500 306 Nom ou dénomination : FOURE LAGADEC

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/003883

FOURE LAGADEC

Société par actions simplifiée au capital de 3.432.800 €
Siège social : 164 boulevard de Graville – 76600 Le Havre
356 500 306 RCS Le Havre
(la « Société »)

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2022

AFFECTATION DES RESULTATS : Décision présentée et adoptée

l'associé unique,

- (i) décide, sur proposition du Président, d'affecter le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se soldant par une **perte de (6.060.733) euros**, comme suit :

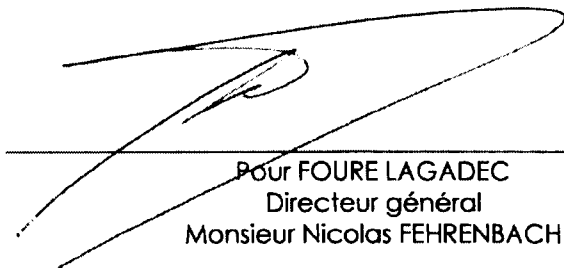
Origine

Réserve légale	218.900 euros
Résultat de l'exercice	(6.060.733) euros
Autres réserves distribuables	3.534.621 euros
Report à Nouveau N-1	7.355.157 euros
Soit résultat distribuable	4.829.045 euros

Affectation proposée

Au compte Report à Nouveau	(6.060.733) euros
Solde du compte Report à Nouveau	1.294.424 euros

- (ii) prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du C.G.I., qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.



Pour FOURE LAGADEC
Directeur général
Monsieur Nicolas FEHRENBACH

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS FOURE LAGADEC SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		164 Boulevard DE GRAVILLE 76000 HAVRE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 5 6 5 0 0 3 0 6 0 0 0 3 6		Néant		*	
				Exercice N clos le,		N-1	
				31/12/2021		31/12/2020	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
						Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	15 698	AC	15 698	
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	2 164 694	AI		2 164 694
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 319 557	AK	1 166 796	152 761
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	997 736	AO	43 265	954 471
		Constructions	AP	4 899 537	AQ	2 491 699	2 407 837
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	24 472 413	AS	21 211 653	3 260 760
		Autres immobilisations corporelles	AT	7 796 281	AU	4 474 977	3 321 304
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	13 155 636	CV	6 222 655	6 932 980
		Créances rattachées à des participations	BB	2 216 309	BC	85	2 216 223
		Autres titres immobilisés	BD	1 304	BE		1 304
		Prêts	BF	6 843 354	BG	1 549 547	5 293 807
		Autres immobilisations financières*	BH	4 939 454	BI		4 939 454
	TOTAL (II)		BJ	68 821 980	BK	37 176 378	31 645 601
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 033 635	BM	229 226
En cours de production de biens			BN	33 444 669	BO	1 670 691	31 773 978
En cours de production de services			BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis			BR		BS		
Marchandises			BT		BU		
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	22 502 217	BY	1 759 230	20 742 987
		Autres créances (3)	BZ	26 772 919	CA	15 937 908	10 835 011
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	12 903 894	CG		12 903 894
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	117 798	CI		117 798
	TOTAL (III)	CJ	96 775 134	CK	19 597 055	77 178 078	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	165 597 114	IA	56 773 434	108 823 679	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS FOURE LAGADEC SAS</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>3 432 800</u>)	DA	3 432 800	2 189 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	25 536 392	1 779 188
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	218 900	218 900
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	3 534 621	3 534 622
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)	DG		
	Report à nouveau	DH	7 355 157	(4 457 680)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(6 060 733)	12 812 838
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	946 657	484 851
	TOTAL (I)	DL	34 963 795	16 561 719
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	747 940	1 504 825
	Provisions pour charges	DQ		56 220
	TOTAL (III)	DR	747 940	1 561 045
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	503 293	4 252 575
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)	DV	192 581	16 567 972
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	31 873 055	37 381 377
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	13 507 380	12 616 972
	Dettes fiscales et sociales	DY	17 275 829	18 923 688
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	287 413	314 625
	Autres dettes	EA	8 301 806	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 170 583	842 839
TOTAL (IV)	EC	73 111 943	90 900 048	
Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	108 823 679	109 022 813	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	32 437 234	40 018 672
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		3 352 575	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOURE LAGADEC SAS								Néant ☐ *	
			Exercice N					Exercice (N – 1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	486 288	FB	1 265 702	FC	1 751 990	1 713 337	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	5 080 355	FH	139 625 761	FI	144 706 116	52 312 991	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 566 643	FK	140 891 463	FL	146 458 107	54 026 328	
	Production stockée*						FM	(8 651 386)	(10 584 952)
	Production immobilisée*						FN	496 086	69 252
	Subventions d'exploitation						FO	412 561	101 808
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	3 473 628	1 916 573
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 099	4 276
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	142 190 096	45 533 285
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	31 813	3 385	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	15 864 661	4 220 549	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	444 267	254 820	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	56 918 976	19 170 738	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 870 089	1 001 650	
	Salaires et traitements*					FY	46 840 018	14 121 012	
	Charges sociales (10)					FZ	17 611 457	5 674 606	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	– dotations aux amortissements*			GA	1 870 626	466 807	
			– dotations aux provisions*			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	1 957 531	3 296 865		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	561 402	390 778			
	Autres charges (12)					GE	50 130	221 538	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	144 020 975	48 822 748
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 830 878)	(3 289 463)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	46 488	45 075	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	24	129 440	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	343 332	18 048 664	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	66 000		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	455 845	18 223 179	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	3 850 648	184 327	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	482 408	1 268 253	
	Différences négatives de change					GS	8		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	4 333 065	1 452 580
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 877 219)	16 770 599	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(5 708 098)	13 481 136	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS FOURE LAGADEC SAS			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 802	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	228 248	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	69 709	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	297 957	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	24 762	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	104 615	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	531 514	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	660 892	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(362 934)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(10 299)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	142 943 900	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	149 004 634	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(6 060 733)	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	450 219
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	343 238
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	310 162
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	395 879
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cessions d'immobilisations			104 615	228 248	
Dotations aux amortissements dérogatoires			531 514	69 709	
Pénalités et amendes			24 762		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOURE LAGADEC SAS										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	15 699	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	3 432 230	KE		KF	52 022		
CORPORELLES	Terrains					KG	965 724	KH		KI	32 013		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	2 043 803	KK		KL	8 750		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	1 672 878	KN		KO	877		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	551 313	KQ		KR	621 915	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS	23 662 075	KT		KU	999 960	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	1 709 342	KW		KX	308 745		
		Matériel de transport *				KY	2 681 767	KZ		LA	1 184 221		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 692 121	LC		LD	318 121		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	34 979 023	LO		LP	3 474 602		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
		Autres participations					8U	6 851 288	8V		8W	8 520 657	
Autres titres immobilisés					IP	1 304	IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières					IT	6 942 104	IU		IV	4 841 348			
TOTAL IV					LQ	13 794 696	LR		LS	13 362 005			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	52 221 648	0H		0J	16 888 629			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		4			
						1		2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		C0	15 698	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	3 484 251	IX			
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	997 736	LZ			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	2 052 553	MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD	1 673 755	ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG	1 173 228	MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	189 621	MJ		MK	24 472 413	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM	2 018 087	MN		MO		
		Matériel de transport			IV	98 036	MP		MQ	3 767 951	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	2 010 242	MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	NB		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF		
	TOTAL III					IY		NG	287 655	NH	38 165 969	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7		0W
		Autres participations					I0		0X		0Y	15 371 945	0Z
Autres titres immobilisés					II		2B		2C	1 304	2D		
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	642	2F	11 782 809	2G		
TOTAL IV					I3		NJ	641	NK	27 156 059	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	288 296	0L	68 821 980	0M		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS FOURE LAGADEC SAS</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY	15 699	EL		EM		EN	15 698		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 116 961	PF	49 835	PG		PH	1 166 796		
TOTAL I		RK	1 132 660	RM	49 835	RN		RO	1 182 494		
Terrains		PI	41 597	PJ	1 668	PK		PL	43 265		
Constructions	Sur sol propre	PM	844 391	PN	56 238	PO		PQ	900 629		
	Sur sol d'autrui	PR	1 408 135	PS	13 697	PT		PU	1 421 832		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	71 271	PW	97 966	PX		PY	169 237		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	20 366 777	QA	911 908	QB	67 031	QC	21 211 653		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	1 063 295	QE	86 425	QF		QG	1 149 720		
	Matériel de transport	QH	1 452 291	QI	505 009	QJ	73 388	QK	1 883 911		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 293 464	QM	147 880	QN		QO	1 441 344		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	26 541 221	QV	1 820 791	QW	140 416	QX	28 221 596		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	27 673 881	ØP	1 870 626	ØQ	140 416	ØR	29 404 090		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob incorporelles		N7	N8 46 010	P6	P7	P8 21 838	P9	Q1 24 172			
TOTAL I		RW	RX 46 010	RY	RZ	SB 21 838	SC	SD 24 172			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6 557	S7	S8	S9 3 263	T1	T2 (2 706)			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4 283 080	T5	T6	T7 32 780	T8	T9 250 300			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2 33	U3	U4	U5 1 250	U6	U7 (1 217)			
	Matériel de transport	U8	U9 101 606	V1	V2	V3 9 038	V4	V5 92 568			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7 100 228	V8	V9	W1 1 539	W2	W3 98 688			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3 485 504	X4	X5	X6 47 871	X7	X8 437 633			
Frais d'acquisition de titres de participation		NL				NM					
TOTAL III											
Total général (I+II+III)		NP	NQ 531 514	NR	NS	NT 69 709	NU	NV 461 805			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	531 514	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	69 709	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ 461 805	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS FOURE LAGADEC SASNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 484 851	TM 531 514	TN 69 709	TO 946 657
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z 484 851	TS 531 514	TT 69 709	TU 946 657
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A 188 200	4B 194 936	4C 15 319	4D 367 817
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V 1 372 845	5W 366 466	5X 1 359 188	5Y 380 123
TOTAL II		5Z 1 561 045	TV 561 402	TW 1 374 508	TX 747 940
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U 5 133 065	9V 1 155 590	9W 66 000
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	06 1 549 632	07	08
	Sur stocks et en cours	6N 1 678 133	6P 1 730 691	6R 1 508 907	6S 1 899 917
	Sur comptes clients	6T 1 688 725	6U 264 840	6V 194 334	6W 1 759 230
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X 13 280 849	6Y 2 657 058	6Z	7A 15 937 908
	TOTAL III	7B 23 330 405	TY 5 808 179	TZ 1 769 241	UA 27 369 344
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 25 376 303	UB 6 901 096	UC 3 213 459	UD 29 063 941
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE 2 518 933	UF 3 077 749	
		- financières	UG 3 850 648	UH 66 000	
		- exceptionnelles	UJ 531 514	UK 69 709	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2056
1 / 1

$$1 / 1$$

31/12/2021

[illegible]

N° 2056

1 / 1

31/12/2021

[illegible]

Désignation

1 / 1

31/12/2021

[illegible]

N° 2056
1 / 1

1 / 1

31/12/2021

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOURE LAGADEC SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	2 216 309	UM		UN	2 216 309				
	Prêts (1) (2)	UP	6 843 354	UR	72 495	US	6 770 859				
	Autres immobilisations financières	UT	4 939 454	UV	4 939 454	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	22 502 217		20 742 987		1 759 230				
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	69 188		69 188						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	845 860		845 860					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	829 025		829 025					
	Groupe et associés (2)	VC	24 284 257				24 284 257				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	744 587		744 587						
	Charges constatées d'avance	VS	117 798		117 798						
	TOTAUX		VT	63 392 054	VI	28 361 399	VV	35 030 655			
	RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD	72 279				
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	3 293		3 293						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	500 000				400 000		100 000		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	192 581		192 581						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	13 507 380		13 507 380						
Personnel et comptes rattachés		8C	6 235 904		6 235 904						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 324 708		4 324 708						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 507 978		5 507 978						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 207 238		1 207 238						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	287 413		287 413						
Groupe et associés (2)		VI	8 301 654				8 301 654				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	152		152						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZI									
Produits constatés d'avance		8L	1 170 583		1 170 583						
TOTAUX		VY	41 238 888	VZ	32 437 234		8 701 654		100 000		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	400 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS FOURE LAGADEC SAS										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2021				
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB					
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	38 672	XE		62 509						
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	23 837									
		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB										
		WI	1 358 772	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW		1 383 534						
		WJ	24 762	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ										
		Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY				
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										IF						
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	30 297	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		30 297					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		– imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %							I8						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		– Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions							WN						
										WO						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XR						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ		1 048 986					
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8									
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										YI						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3						
										TOTAL I		WR		2 525 326		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		6 060 733		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU		196 027				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		– imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 % – imposées au taux de 19 % – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures – imputées sur les déficits antérieurs							WV						
										WH						
										WP						
										WW						
										XB						
										IF						
										WZ						
		Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)							XA							
		Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX							
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *										ZY					
	Majoration d'amortissement *										XD					
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	XF								
		Zone franche urbaine -TE (44 octies A)	ØV	Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA									
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC									
			Zone de revitalisation rurale (art 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB										
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI	XG		20 000							
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL										
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB	Dont déduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH										
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI										
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD													
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2						
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH		6 276 760		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										bénéfice (I moins II)		XI				
										déficit (II moins I)			XJ		3 751 434	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *										ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										XL						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		XO		3 751 434		

N° 2058-A

31/12/2021

Cegid Group

N° 2058-A
1 / 1

31/12/2021

31/12/2021

Cegid Group

Désignation de l'entreprise SAS FOURE LAGADEC SAS				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	26 549 161	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5		
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	26 549 161	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	26 549 161	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
C3S	8X	203 182	8Y	130 027	
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
Dotations sur titres SESI	9D	534 874	9E		
Dotations sur titres FL MAROC	9F	620 716	9G		
Reprise titres FL ALGERIE	9H		9J	66 000	
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	1 358 772	YO 196 027
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

N° 2058-B
1 / 1

31/12/2021

Provisions pour risques et charges

[illegible]

N° 2058-B
1 / 1

1 / 1

SAS FOURE LAGADEC SAS
356500306 IS1

31/12/2021

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOURE LAGADEC SAS										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	(4 457 681)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	12 812 838		ZD								
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE	1 000 000						
	TOTAL I	0F	8 355 157		Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	7 355 157					
					TOTAL II		ZH	8 355 157					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ		105 875						
	Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance				YT		26 827 165						
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété)	J8			XQ		5 701 965						
	Personnel extérieur à l'entreprise				YU		12 657 868						
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS		1 214 898						
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST		10 517 078						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ		56 918 976						
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW		578 948						
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z		1 291 141						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX		1 870 089						
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée				YY		26 966 586						
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ		15 210 757						
DIVERS	Montant brut des salaires *				0B		42 281 983						
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S								
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		1.17 %	%					
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP			Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR				
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	(3 751 434)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale								JH				
	N° SIRET de la société mère du groupe								JJ				
								8					
								9					
								2					
								1					
								6					
								5					
								9					
								9					
								4					
								0					
								0					
								0					
								2					
								1					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOURE LAGADEC SAS

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	Matériel fixe et roulant	287 658		139 608	148 050
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

Prix de vente			Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦					⑩			
			⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1	228 248	80 198	80 198				
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			80 198				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩							
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

Désignation de l'entreprise : SAS FOURE LAGADEC SAS					Néant ☐ X *	
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement reintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à reintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
	N-9					
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS FOURE LAGADEC SAS

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS FOURE LAGADEC SAS					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2059-E 2022

Désignation de l'entreprise : SAS FOURE LAGADEC SAS															Néant ☐																					
Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021															Durée en nombre de mois : 12																					
DECLARATION DES EFFECTIFS																																				
Effectifs moyens du personnel															YP	1100.00																				
Dont apprentis															YF																					
Dont handicapés															YG																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL																					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																																				
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																																				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA	146 458 107																				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK																					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OL																					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT																					
TOTAL 1															OX	146 458 107																				
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH	932																				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE	496 086																				
Subventions d'exploitation reçues															OF	412 561																				
Variation positive des stocks															OD	(8 651 386)																				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT																					
TOTAL 2															OM	(7 741 806)																				
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																				
Achats															ON	16 340 741																				
Variation négative des stocks															OQ																					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR	56 918 976																				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															OS	(1 524 055)																				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ																					
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW	50 130																				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU																					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9																					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante															OY																					
TOTAL 3															OJ	71 785 792																				
IV Valeur ajoutée produite																																				
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3					OG	66 930 507															
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																																				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)															SA	66 930 507																				
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																																				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.																																				
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															EV	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)															GX	146 458 107																				
Effectifs au sens de la CVAE															EY	1100.00																				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)															HX	1 297 168 488																				
Période de référence															GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	1	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	1
Date de cessation															HR			/			/															

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(*) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OY et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 3 5 6 5 0 0 3 0 6 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS FOURE LAGADEC SAS

ADRESSE (voie) 164 Boulevard DE GRAVILLE

CODE POSTAL 76600

VILLE HAVRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	17 164
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination GROUPE SNEF
 N° SIREN (si société établie en France) 892165994 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 17 164
 Adresse : N° 87 Voie av.
 Code Postal 13015 Commune MARSEILLE 15E Pays FRA

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
2

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 3 5 6 5 0 0 3 0 6 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS FOURE LAGADEC SAS

ADRESSE (voie) 164 Boulevard DE GRAVILLE

CODE POSTAL 76600

VILLE HAVRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

13

Forme juridique	SARL	Dénomination	FOURE LAGADEC TMTI	N° SIREN (si société établie en France)	333892917	% de détention	87.50
Adresse :	N°	Voie	ZI DE SAINT VIGOR	Code Postal	76430	Commune	ST-ROMAIN-DE-COLBOSC
						Pays	FRA
Forme juridique		Dénomination	FOURE LAGADEC MAROC	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	94.98
Adresse :	N°	Voie		Code Postal	20000	Commune	CASABLANCA
						Pays	MAR
Forme juridique		Dénomination	FOURE LAGADEC PRESSURE VESSELS	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie		Code Postal	20000	Commune	CASABLANCA
						Pays	MAR
Forme juridique		Dénomination	2FM	N° SIREN (si société établie en France)	527617864	% de détention	50.00
Adresse :	N°	Voie	RUE PIERRE TIMBAUD	Code Postal	69960	Commune	CORBAS
						Pays	FRA
Forme juridique	SC	Dénomination	SCI GARIBALDI	N° SIREN (si société établie en France)	343937256	% de détention	70.00
Adresse :	N°	Voie		Code Postal	76600	Commune	HAVRE
						Pays	FRA
Forme juridique		Dénomination	FOURE LAGADEC QATAR	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100.00
Adresse :	N°	Voie		Code Postal	00000	Commune	DOHA
						Pays	QUA
Forme juridique		Dénomination	SESI	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	86.81
Adresse :	N°	Voie		Code Postal	00000	Commune	PORT GENTIL
						Pays	GAB
Forme juridique		Dénomination	OFP	N° SIREN (si société établie en France)	451418842	% de détention	30.00
Adresse :	N°	Voie	RUE LAVOISIER	Code Postal	38800	Commune	PONT-DE-CLAIX
						Pays	FRA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au C.G.T.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2
2

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 3 5 6 5 0 0 3 0 6 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS FOURE LAGADEC SAS

ADRESSE (voie) 164 Boulevard DE GRAVILLE

CODE POSTAL 76600

VILLE HAVRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

13

Forme juridique Dénomination SOBEC

N° SIREN (si société établie en France) 348739764 % de détention 100.00

Adresse : N° 25 Voie RUE DE L ELORN

Code Postal 29200 Commune BREST Pays FRA

Forme juridique Dénomination HOLDING ACM ACR

N° SIREN (si société établie en France) 815096441 % de détention 100.00

Adresse : N° 101 Voie RUE DU DAUPHINE

Code Postal 69800 Commune ST-PRIEST Pays FRA

Forme juridique Dénomination FL CAMEROUN

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° Voie

Code Postal 00000 Commune DOUALA Pays CMR

Forme juridique Dénomination FOURE LAGADEC ALGERIE

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° Voie

Code Postal 00000 Commune ANNABA Pays DZA

Forme juridique Dénomination ENDEC

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 60.00

Adresse : N° Voie

Code Postal 00000 Commune STALOWA Pays POL

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CA20CHAÁVA

[illegible]

CA21PROAVA

Désignation de l'entreprise	SAS FOURE LAGADEC SAS 164 BD DE GRAVILLE 76600 HAVRE 356500306 IS1	31/12/2021
-----------------------------	---	------------

[illegible]

FOURE LAGADEC

Société par actions simplifiée
Au capital de 3 432 800 euros

Siège Social : 164 bd de Graille
76 600 Le HAVRE

356 500 306 RCS du Havre

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

PRESENTATION DES COMPTES

Les règles de présentation des comptes et les méthodes d'évaluation comptables sont conformes à la réglementation en vigueur.

L'associé unique est appelé à approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021, arrêtés ce jour, faisant apparaître :

- Capitaux propres : **34.963.795 euros**
- Chiffre d'affaires : **146 458 107 euros**
- Résultat de l'exercice : - **6 060 733 euros**

et à donner quitus au président de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

Avec un effectif de 1 100 personnes, le résultat de l'exercice de la Société s'établit à **une perte de 6 060 733 euros** en nette dégradation par rapport à l'exercice précédent pour un chiffre d'affaires de **146 458 107 euros** en nette progression du fait des transmissions universelles de patrimoines et fusion des sociétés filiales qui rend impossible toute comparaison avec l'exercice particulier de l'année 2020.

En 2021 le groupe Fouré Lagadec a été peu impacté en partie sur les contrats pluriannuels par la COVID. La Société a toutefois recouru au dispositif de l'activité partielle. À la suite d'un effort commercial soutenu par le management, la baisse d'activité a été faible et le chiffre d'affaires de la Société peu impacté.

La **société 2FM** est peu impactée par la Covid, a fait une seule demande d'activité partielle. Le site a été fermé sur 3 périodes aux mois de février/mai/décembre. Le contrat de maintenance a été prolongé pour 3 années supplémentaires 2021-2023 assure un niveau d'activité satisfaisant malgré une baisse de 10% qui s'explique par les mois de fermeture. Le Client est satisfait par la qualité de la prestation.

La société **ENDEC** a été peu impacté par la Covid. La Société s'est vu confiée moins de travaux hors contrats, l'activité est en baisse en 2021. Le contrat de maintenance arrivé à échéance au 31 décembre 2021. Le client met fin au partenariat préférant un prestataire local à notre Société.

La société **TMTI** au cours de l'année 2021 devenue Entreprise Générale a pu développer son offre à un marché plus large. En revanche l'activité aux Antilles est fragile et objet d'attentions.

Le sous- groupe ACM – ACR.

Sous-groupe acquis par la Société le 20 juillet 2021, et intégré au groupe Fouré Lagadec au second semestre, se compose de deux filiales opérationnelles. La filiale opérationnelle ACM poursuit le développement de son activité dans la filière nucléaire où les projets sont nombreux. L'autre filiale opérationnelle, la société ACR, dont le seul client est la société ACM bénéficie du par répercussion du développement de la filière nucléaire de la société ACM.

Activité en matière de recherches et développement

La société n'a eu aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Difficultés rencontrées et progrès réalisés au cours de l'exercice

Au cours de l'année 2021 la Société a poursuivi ses efforts pour s'adapter à l'épidémie de COVID-19. La volonté première de la Direction est de préserver la santé de ses collaborateurs et de répondre aux besoins de ses clients. Un suivi de l'évolution de la pandémie est réalisé pour en évaluer les effets et mettre en place les procédures qui permettront d'en limiter les impacts à travers une réunion hebdomadaire de direction managériale.

La Société a au cours de l'année 2021 opté pour une harmonisation sociale dont les opérations sont décrites dans la suite du document.

Evolution prévisible de la société et perspectives d'avenir

Il est difficile possible d'évaluer avec précision les impacts de l'épidémie de COVID-19 pour le Groupe SNEF et, plus précisément, sur l'activité de la société, à la date d'établissement du présent rapport.

1.1 CHANGEMENT DE PRESIDENT

Il est proposé de prendre acte de la démission de la société SNEF SA, société anonyme au capital de 10.000.000 euros, dont le siège social est situé 87 avenue des Aygalades, 13015 Marseille de ses fonctions de président de la société et de nommer en remplacement GROUPE SNEF, société anonyme au capital de 42.065.628 euros dont le siège social est situé 2B Bd Euroméditerranée 13002 MARSEILLE et dont le numéro unique d'identification est 892 165 994

R.C.S Marseille, en qualité de président de la société, avec effet à compter de sa nomination et pour une durée indéterminée.

1.2 AUGMENTATION DE CAPITAL

A la suite de l'acquisition du sous-groupe ACM-ACR par la Société (détaillée au point 7 ci-après), l'associé unique décide par décision unique en date du 31 décembre 2021 d'augmenter le capital social d'un montant de 1.243.800 euros, pour le porter de 2.189.000 euros à **3.432.800 euros**, par création et émission de 6.219 actions ordinaires nouvelles (ci-après les « **Actions Nouvelles** »), au prix de 4.020 euros chacune, soit 200 euros de valeur nominale et 3.820 euros de prime d'émission, correspondant à un apport en fonds propres d'un montant total de 25.001.005 euros à libérer, immédiatement et intégralement par compensation à due concurrence avec une créance liquide et exigible que l'associé unique détient sur la société.

1.3 COVID -19

La société n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur ses comptes sociaux mais elle a pris toutes les mesures nécessaires afin de maintenir sa trésorerie. La société a notamment bénéficié de l'activité partielle pour un montant de 1 65 K€ sur l'exercice. La direction n'identifie pas à ce jour d'incertitude significative relative à la continuité d'exploitation en lien avec la pandémie.

1.4 HARMONISATION SOCIALE

À la suite de la réorganisation juridique, la Société FOURE LAGADEC au cours de l'année 2021, a travaillé sur un projet d'harmonisation sociale. L'Harmonisation a abouti à la signature de 6 accords collectifs qui vise la durée du travail (pour les salariés forfaits et salariés horaire), les déplacements (petits déplacements et grands déplacements), la prime d'activité et la prime semestrielle. De manière parallèle, un accord sur l'intéressement a été conclu et la société a adhéré au Plan d'Epargne de Groupe (PEG) du Groupe Snef.

2. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Les comptes de l'exercice écoulé font ressortir une **perte de -6 060 733 euros** et un Report à Nouveau de **7 355 157 euros**.

La proposition d'affectation du résultat est la suivante

A la réserve légale :0 euros
Au Report à Nouveau :..... - 6 060 733 euros

Soldes à l'issue de l'affectation :

Réserve légale :218.900 euros
Report à Nouveau : 1.294.424 euros

3. SITUATION DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la société s'élèvent à 34.963.795 euros

4. RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2020 : 91,36 euros par action* soit 1.000.000 euros de distribution de dividendes.
- Exercice clos le 31 décembre 2019 : 0 euro par action soit 0 euro de distribution de dividendes.
- Exercice clos le 31 décembre 2018 : 0 euro par action* soit 0 euro de distribution de dividendes.

(*) Montants éligibles à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code générale des impôts.

5. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Il est précisé, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice font apparaître une somme de 38 672 euros, correspondant à des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39-4 et 39-5 du même code. (Amortissements excédentaires)

Par conséquent, l'impôt supporté à raison de ces dépenses et charges s'élève à 10 248 euros.

6. DETTES FOURNISSEURS ET CREANCES CLIENTS

En application des articles L.441-6-1 et D.441-1 du code de commerce, nous vous indiquons ci-après les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients, notamment : clients et fournisseurs

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
--	-----------------------	-----------------	------------------	------------------	---------------------	------------------------------

(A) Tranches de retard de paiement

Nombre de factures concernées	7 977	1 584	4 616	4 327	615	11 142
Montant total TTC des factures concernées	6 334 666,82	3 170 464,35	433 843,99	173 125,16	1 343 957,74	5 121 391,24
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice	7,04%	3,52%	0,48%	0,19%	1,49%	5,69%
Pourcentage du montant total TTC du chiffre d'affaire de l'exercice						

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

Nombre des factures exclues	126
Montant total TTC des factures exclues	654 197,04

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement : Les délais de règlement couvrent de 30 jours à 45 jours fin de mois suivant les accords dérogatoires négociés avec certains de nos fournisseurs

Article D441-10 - 1 ^{er} paragraphe - 2017, 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022 L'analyse doit se faire par année						
	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	1 593	71	35	24	155	285
Montant total TTC des factures concernées	23 164 218,63	1 967 351,97	472 527,66	1 000 890,13	5 164 938,22	8 605 707,98
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice						
Pourcentage du montant total TTC du chiffre d'affaire de l'exercice	13,79%	1,17%	0,28%	0,60%	3,07%	5,12%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						0
Montant total TTC des factures exclues						0,00
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Accord contractuel ou délais légal - Article 441-6 dans un délais maximum de 60 jours.					

7. CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Assemblée Générale du 29 juin 2016, de la Société avait désigné en qualité de commissaire aux comptes titulaire KPMG SA, 70 rue Charles Lafitte 76 600 Le Havre pour une durée de six années. Ce mandat venant à expiration le jour de la réunion statuant sur les comptes de l'exercice clos de 2021, il convient donc de proposer la nomination du cabinet EY commissaire aux comptes, à l'associé unique à la prochaine décision d'associé unique.

8. FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société détient des filiales et contrôle des sociétés au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce au cours de l'exercice écoulé.

Evènement survenu au cours de l'exercice écoulé :

La société FOURE LAGADEC a acquis en juillet 2021, les sociétés du sous-groupe ACM-ACR composé de 2 sociétés opérationnelles *Ateliers de Chaudronnerie de Monplaisir* « ACM » SAS au capital de 500 000 euros dont le siège social est 110 rue Dauphiné 69 800 St Priest, immatriculé au RCS Lyon sous le numéro 959 506 369 et *Atelier de Chaudronnerie des Roches* « ACR » SAS au capital de 37 000 euros dont le siège social est 7 route de Péage, à St Clair du Rhône 38 370, immatriculé au RCS de Vienne sous le numéro 508 954 104 et d'une société *Holding ACM-ACR H*

dont le siège social est 101 rue du Dauphiné 69 800 St Priest et dont le numéro d'immatriculation au RCS de Lyon est le 815 096 441 et d'une société *INTUITIS IV* et d'une *SCI Ateliers des Gaulnes*.

Pour des raisons de simplification juridique, la société *INTUITIS (SAS)* immatriculé sous le numéro d'identification unique 815 127 865 au RCS Lyon a été l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au 31 décembre 2021, dans FOURE LAGADEC.

Par décision d'associé en date du 23 mars 2021, la filiale de SNEF SA, la société *SOBEC*, sarl au capital de 77 000 euros dont le siège social est situé 170 rue de l'Elorn et dont le numéro unique d'identification est 348 739 764 au RCS de Brest a été cédé à la Société FOURE LAGADEC. Ce rapprochement de la filiale de SOBEC dans le groupe Fouré Lagadec s'explique par la similarité de l'activité.

Activité et résultats des filiales et des sociétés contrôlées par la société :

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 alinéa 2 du Code de commerce, figurent dans le tableau ci-dessous les informations relatives à l'activité et au résultat des filiales de la société. La Société présente dans le tableau ci-dessous l'ensemble de ses filiales ;

€	Devise	Capital	Capitaux propres	Détention	CA 2021	Résultat 2021
TMT INDUSTRIE	EUR	180 000	4 194 017	87,50%	11 938 345	652 250
AMNI CAMEROUN	FCFA	ND	ND	12,00%	ND	ND
FL MAROC	MAD	8 800 000	2 428 345	99,98%	44 553 558	-4 311 264
SESI	FCFA	350 000 000	-2 556 325 241	86,81%	10 724 000 099	-1 993 194 629
SCI GARIBALDI	EUR	150 000	220 299	70,00%	80 573	67 850
SPIN	EUR	2 248 623	ND	5,00%	ND	ND
FL SCI IMMOBILIERE	MAD	20 000	-1 569 386	90,00%	250 000	199 165
FL QATAR	QAR	200 000	ND	49,00%	ND	ND
FL PRESSURE VESSELS	MAD	10 000 000	-14 088 798	100,00%	2 305 689	47 635
ANTIROUILLE	FCFA	100 000 000	En Liquidation	100,00%	En Liquidation	En Liquidation
OFF	EUR	11 100		30,00%		
ENDEC	ZLOTY	50 000	643 528	60,00%	3 636 433	382 365
2FM	EUR	37 000	197 668	50,00%	2 196 226	1 092
SOBEC	EUR	77 000	-2 463 441	100,00%	5 163 935	-2 428 428
ACM	EUR	500 000	3 676 635	100,00%	16 517 629	1 077 638
ACR	EUR	37 000	-86 724	100,00%	2 580 233	-1 513 554
HOLDING ACM ACR	EUR	1 500 000	639 832	100,00%	308 646	-392 402
FL ALGERIE	DZD	20 000 000	74 057 095	100,00%	0	-3 827 693
FL CAMEROUN	FCFA	2 300 000 000	En Liquidation	77,00%	En Liquidation	En Liquidation

9. SUCCURSALES

Conformément à l'article L. 232-1 II du Code de commerce, il est indiqué que la société possède les succursales suivantes :

Nom de l'Etablissement	SIRET	Adresse	Code Postal	Ville
Le Siège FL + Agence le Havre	35 650 030 600 036	164 Boulevard de Graville	76 600	Le Havre
Agence de Paluel	35 650 030 600 119	Route de l'Eperon	76 450	Paluel

Agence de Rouen	35 650 030 600 143	Rue du Bon Marais	76 530	Grand Couronne
Agence Seine - Estuaire	35 650 030 600 093	Chemin de la Darse	76 170	Lillebonne
Agence de Lyon	35 650 030 600 077	8 rue Pierre Timbaud	69 200	Vénissieux
Agence de Grenoble	35 650 030 600 135	8 rue Paul Héroult zac de la Grande Ile	38 190	Villard - Bonnot
Agence Mulhouse	35 650 030 600 101	rue du Canal d'Alsace - ZI	68 490	Hombourg
Agence De Berre	35 650 030 600 127	quartier Mauran CS 40229	13 130	Berre l'Etang
Agence Donges	35 650 030 600 051	ZI Bonne Nouvelle	44 480	Donges
Agence Dunkerque	35 650 030 600 069	51 rue de l'Albeck, zi de Petite Synthe	59 640	Dunkerque
Agence de L'Ardoise	35 650 030 600 044	560 Rue Paul Sabatier zi de l'Ardoise	30 290	Laudun - l'Ardoise

10. CONVENTIONS REGLEMENTEES

- Conventions réglementées nouvellement conclues en 2021

Convention qui se prolonge par tacite reconduction d'animation et prestation d'assistance et de services entre la société GROUPE SNEF et la société Fouré Lagadec en date du 2 janvier 2021. La filiale Fouré Lagadec n'étant pas dotée de moyens suffisants en service supports.

Une convention de facturation entre la société Holding Félix Faure et la Société Fouré Lagadec en date du 1 juillet 2021 pour une durée indéterminée qui correspond aux missions exercées au titre de la période comprise entre 1 juillet et 31 décembre 2021 de monsieur Gilles Fournier, président du Conseil d'administration de la Société et président de la société Holding Félix Faure.

- Conventions conclues à des conditions normales ou avec une société détenue directement ou indirectement en totalité.

Par ailleurs la société est partie à diverses conventions conclues à des conditions normales ou avec des sociétés détenues directement ou indirectement en totalité.

Ces conventions conclues avec ses filiales portent sur la refacturation en qualité de tête de groupe de frais de direction et d'animation du groupe Fouré Lagadec.

La société refacture également à ses filiales les primes des contrats d'assurance qu'elle a souscrit au profit des différentes sociétés du groupe.

La société facture par ailleurs les loyers correspond aux locaux dont elle est propriétaire ou locataire et qu'elle met à disposition des sociétés du groupe.

Pour des raisons historiques, certaines de ces conventions ont été qualifiées de réglementées.

Bénéficiaire	Qualité	Nature de l'engagement	Charge financière	Date de l'autorisation
FL TMTI	Filiale 87,5 %	Caution Palatine	150.000 €	2014
		Caution SG	230.000 €	15/01/2016
		Caution LCL	228.674 €	10/02/1999
2FM	Filiale 50%	Caution SG	50.000 €	18/03/2013

		Cautiion BGFI	1.524.490 €	19/12/2017
FL Cameroun	Filiale 77%	Lettre de confort Africa Company	89.945 €	29/06/2017
		Lettre de confort BICEC	2.591.633 €	29/06/2017
FLPV	Filiale 100 %	Cautiion SG	447.474 €	2017
FL Maroc	Filiale 98%	Cautiion SG	1.509.882 €	19/12/2017

Outre ces garanties la société a accordé à ses filiales lorsque leur situation financière l'exigeait des **abandons de créances** assortis généralement d'un retour à meilleure fortune.

€	Date	Montant	Remboursement antérieur	Remboursement sur 2020	Solde
FL QATAR	2010	1 560 000	-	-	1 560 000
FL QATAR	2011	200 000	-	-	200 000
FL CAMEROUN	2011	400 000	-	-	400 000
FL CAMEROUN	2017	1 000 000	-	-	1 000 000
FL PV	2012	350 000	-	-	350 000
FL PV	2016	1 017 506	-	-	1 017 506

Enfin la société a accordé divers prêts à des filiales :

Emprunteur	Date convention	Capital initial	Solde
FL Cameroun	02/12/2010	229.507 €	229.507 €
FL Cameroun	16/02/2010	1.000.000 €	1.000.000 €
FL Maroc	01/01/2017	2.405.089 €	2 643 846 €

Fait au Havre, le 25 avril 2022

Le Président





KPMG S.A.
Immeuble Courbet Plaza
46 rue Louis Eudier
76600 LE HAVRE
France

Téléphone : +33 (0)2.32.74.76.00
Télécopie : +33 (0)2.32.74.76.01
Site internet : www.kpmg.fr

Fouré Lagadec S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
documents et rapports prévus dans le cadre de la
prévention des difficultés des entreprises***

Fouré Lagadec S.A.S.

164 boulevard de Graville - 76600 Le Havre

Ce rapport contient 2 pages

Référence : SL/JP/ADC

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Echo
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Immeuble Courbet Plaza
46 rue Louis Eudier
76600 LE HAVRE
France

Téléphone : +33 (0)2.32.74.76.00
Télécopie : +33 (0)2.32.74.76.01
Site internet : www.kpmg.fr

Fouré Lagadec S.A.S.

Siège social : 164 boulevard de Gravelle - 76600 Le Havre
Capital social : € 3 432 800

Rapport du commissaire aux comptes sur les documents et rapports prévus dans le cadre de la prévention des difficultés des entreprises

A l'Associée unique de la Société Fouré Lagadec S.A.S.,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Fouré Lagadec S.A.S. et en application des dispositions des articles L.232-4 et L.823-12 du code de commerce, nous vous signalons que nous n'avons pas reçu communication dans le délai réglementaire des documents et rapports visés aux articles L.232-2 et L.232-4 de ce code.

Le Havre, le 31 mai 2022

KPMG S.A.

Angélique Delanney Colombe
Associée



KPMG SA
46 rue Louis Eudier
Immeuble Courbet Plaza
76063 Le Havre

Fouré Lagadec S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
Fouré Lagadec S.A.S.
164 Boulevard de Graville - 76600 LE HAVRE

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
46 rue Louis Eudier
Immeuble Courbet Plaza
76063 Le Havre

Fouré Lagadec S.A.S.

164 Boulevard de Graville - 76600 LE HAVRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associée unique de la société Fouré Lagadec S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Fouré Lagadec S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de droit
anglais ("private company limited by
guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 80055
92086 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Comptabilisation des produits » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des travaux en cours dans le cadre de l'application de la méthode à l'achèvement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

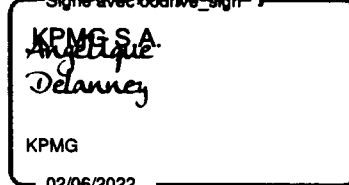
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Havre, le jeudi 2 juin 2022



Angélique Delanney Colombe
Associée

Bilan Actif

Exercice clos le 31 décembre 2021

€	Notes	31 décembre 2021		31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif		Montants bruts	Amortiss. et dépréciat.	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles	3	3 499 950	(1 182 495)	2 317 455	2 315 269
Immobilisations corporelles	4	38 165 969	(28 221 596)	9 944 373	8 437 803
Immobilisations financières	5				
- Titres de participation		15 355 935	(6 222 655)	9 133 280	1 702 212
- Prêts		6 843 355	(1 549 547)	5 293 808	5 236 562
- Autres titres immobilisés		17 315	(85)	17 230	17 230
- Autres créances immobilisées		4 939 455	-	4 939 455	155 995
Total actif immobilisé		68 821 979	(37 176 378)	31 645 600	17 865 071
Stocks matières premières		1 033 635	(229 226)	804 409	1 308 676
En cours de Production		33 444 669	(1 670 691)	31 773 978	40 587 148
Avances et acomptes versés		-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	6	22 502 218	(1 759 230)	20 742 987	23 694 687
Créances fiscales et sociales		1 744 074		1 744 073	1 575 450
Créances diverses	6	25 028 845	(15 937 908)	9 090 936	9 790 660
Disponibilités		12 903 894	-	12 903 893	14 175 730
Total actif circulant		96 657 335	(19 597 055)	77 060 280	91 132 351
Charges constatées d'avance	7	117 798	-	117 798	25 391
Total actif		165 597 112	(56 773 433)	108 823 679	109 022 813

Bilan Passif

Exercice clos le 31 décembre 2021

€	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Capital		3 432 800	2 189 000
Réserves		29 289 914	5 532 710
Report à nouveau		7 355 157	(4 457 680)
Résultat de l'exercice		(6 060 734)	12 812 838
Provisions réglementées		946 657	484 852
Total capitaux propres	8	34 963 794	16 561 719
Provisions pour risques		553 617	1 504 825
Provisions pour charges		194 323	56 221
Total provisions	9	747 940	1 561 046
Autres emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	10	8 997 529	20 820 547
Avances et acomptes reçus sur commandes	11	31 873 055	37 381 377
Fournisseurs et comptes rattachés	11	13 507 383	12 616 971
Dettes fiscales et sociales	11	17 275 981	18 923 688
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11	287 413	314 625
Dettes diverses	11	-	-
Total des dettes		71 941 361	90 057 208
Produits constatés d'avance	12	1 170 583	842 839
Total passif		108 823 679	109 022 813

Compte de Résultat

Exercice clos le 31 décembre 2021

€	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Chiffre d'affaires	13	146 458 107	54 026 327
Production stockée		(8 651 386)	(10 584 952)
Production immobilisée		496 086	69 252
Subventions d'exploitation		412 561	101 808
Reprises sur provisions et transferts de charges	14	3 473 628	1 916 573
Autres produits		1 100	4 276
Total produits d'exploitation		142 190 096	45 533 284
Achats			
Achats de matières premières		(15 993 927)	(4 470 842)
Variation de stocks		(444 267)	(254 820)
Autres achats et charges externes		(56 821 526)	(18 923 829)
Impôts, taxes et versements assimilés		(1 870 089)	(1 001 650)
Charges de personnel		(64 451 476)	(19 795 618)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(4 389 560)	(4 154 451)
Autres charges		(50 130)	(221 538)
Total charges d'exploitation		(144 020 975)	(48 822 748)
Résultat d'exploitation		(1 830 880)	(3 289 465)
Résultat financier	15	(3 877 219)	16 770 599
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Résultat courant avant impôt		(5 708 099)	13 481 134
Résultat exceptionnel	16	(362 934)	(457 086)
Résultat avant impôt et participation		(6 071 033)	13 024 048
Participation des salariés au résultat de l'entreprise		-	-
Impôt sur les bénéfices		10 299	(211 211)
Résultat de l'exercice		(6 060 734)	12 812 838

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Le gouvernement Français a édicté des dispositions relatives à l'épidémie de COVID-19 en cours en Europe. L'incertitude inhérente à une crise de cette ampleur ne permet pas, à ce stade, de mesurer les impacts sur l'activité de la société. La volonté première de la Direction est de préserver la santé de ses collaborateurs et de répondre aux besoins de ses clients. Des mesures ont été prises en ce sens et évolueront avec la situation.

Au cours de l'année 2021, FL SAS a réalisé une opération de rachat du groupe ACM-ACR comprenant plusieurs sociétés. A la date du rachat soit le 21 juillet 2021 FL SAS détient 49 % de INTUITIS et 51 % ACM-ACR HOLDING qui détient 100 % de ACR et 100 % de ACM.

La SCI des Gaulnes étant détenue à 99 % par la Holding ACM ACR HOLDING et à 1 % par ACM.

Au 31 décembre 2021, une opération de TUP a eu lieu entre la société FL SAS et la société INTUITIS générant un mali de fusion sur actifs financiers comptabilisé en immobilisations financières pour 4 781 826 €

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général mis à jour par l'ANC 2016-07. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendance.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les montants mentionnés dans la présente annexe figurent en euros, sauf indication contraire.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties en raison de leur durée d'utilisation non limitée et sont composées principalement de brevets, droits au bail et logiciels informatiques d'exploitation dont la valeur brute au bilan représente le coût d'acquisition et de fonds commerciaux. Les logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation prévisionnelle :

- Logiciels d'exploitation : 3 ans
- Autres logiciels : 1 an

Les fonds de commerce ne sont pas amortis et sont dépréciés, le cas échéant, en fonction de leur valeur d'utilité déterminée sur la base des avantages futurs qu'ils génèrent.

L'origine des fonds de commerce provient des TUP réalisés en cours d'année

- Fonds de Commerce « FL Atlantique » Suite au rachat de SFCMM pour un montant de 1 250 k€
- Fonds de Commerce « FL SARL » pour un montant de 915 k€

Un test de dépréciation a été réalisé à la clôture, à l'issue duquel aucune provision pour dépréciation du fonds n'a été comptabilisée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Conformément au nouvel article 321-10 du PCG en application du règlement CRC 2004-06 au 1^{er} janvier 2005, la société a fait le choix d'incorporer les frais d'acquisition d'immobilisation (droits de mutation et d'enregistrement, frais d'insertion, frais d'adjudication honoraires de notaires et commissions) aux charges immédiatement déductibles.

En application du règlement CRC 2002-10, lorsque des éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments. Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, la méthode des composants est appliquée : chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

Les durées d'utilisation sont retenues sur le plan comptable et les durées d'usage sont maintenues sur le plan fiscal.

	Durée d'utilisation comptable	Durée d'usage fiscale
Constructions	30 ans	15 à 20 ans
Agencements	15 à 20 ans	15 à 20 ans
Matériels et Outillages	6 à 10 ans	3 à 10 ans
Matériels de transport	7 à 10 ans	4 à 5 ans
Matériels bureau, informatique	4 à 7 ans	3 à 5 ans
Mobiliers	10 ans	10 ans

La différence entre le montant des amortissements déterminés selon les durées d'usage et le montant des amortissements déterminés selon les durées d'utilisation est enregistrée en provisions réglementées (cf. § provisions réglementées).

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est notamment déterminée au regard des perspectives de résultat des entités concernées.

Il en est de même pour les créances rattachées aux participations, la valeur d'inventaire étant notamment déterminées en fonction des perspectives de recouvrement

Stocks

Les stocks de matières, fournitures, marchandises et approvisionnements sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend exclusivement le prix d'achat.

Une dépréciation est éventuellement constatée. Elle est égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation estimée.

Créances d'exploitation

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. En fonction du risque encouru estimé au cas par cas, une dépréciation est constituée pour chacune d'elles.

Ecart de conversion

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les créances, les disponibilités et les dettes en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises à ce dernier cours est portée au bilan selon le cas en écart de conversion actif (pertes de change latentes) ou en écart de conversion passif (gains de change latents). La différence résultant de l'actualisation des disponibilités en devises à ce dernier cours est incorporée dans le résultat financier selon le cas en gains de change ou en pertes de change.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

Conformément au règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture applicable de façon obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2017, les écarts de conversion des dettes et créances d'exploitation (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion des dettes et créances financières (provisionnés ou réalisés) sont comptabilisés en résultat financier.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées inscrites en capitaux propres correspondent aux amortissements dérogatoires, définis comme l'excédent des amortissements déterminés selon la durée d'usage fiscale des actifs par rapport à la dotation déterminée selon la durée d'utilisation estimée des actifs, cette dernière traduisant l'amortissement économique des biens et figurant à ce titre à l'actif du bilan en déduction des valeurs brutes. Ces provisions sont dotées et reprises en résultat exceptionnel de manière à ce que la charge totale d'amortissement des actifs, compte tenu de ces mouvements, corresponde à la charge déterminée selon la durée d'usage des actifs.

Provisions pour risques et charges

Elles ont principalement pour objet de couvrir les risques liés aux litiges en cours et les éventuelles pertes à terminaison sur chantiers en cours et les risques inhérents à l'obligation de résultat. Les provisions pour risques et charges sont constituées conformément au règlement ANC n° 2014-03.

Engagements sociaux à prestations définies

Des indemnités de fin de carrière sont versées par la société à ses salariés lors de leur départ à la retraite. L'indemnité n'est versée qu'à la condition que le salarié soit présent au moment du départ à la retraite.

Les engagements de retraite ne font pas l'objet de provisions pour charges et sont mentionnés en engagements hors bilan.

Comptabilisation des produits

Les travaux en cours sont valorisés au coût de production selon la méthode dite de l'achèvement.

Le coût de production comprend :

- Les matières et travaux sous traités au prix d'achat
- La main d'œuvre au coût standard.

Les coûts standards retiennent les niveaux normaux d'utilisation d'efficience et de capacité. En fin d'exercice, une comparaison avec les coûts réels est réalisée et permet de réintégrer globalement dans la valeur des stocks les écarts entre coûts réels et coûts standards.

Le cas échéant, les en-cours sont dépréciés à la clôture de l'exercice afin d'appréhender les pertes à terminaison attendues d'ici la fin du contrat.

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices enregistrés au sein du compte de résultat de la société représente l'impôt à payer à l'administration fiscale au titre de l'exercice clôturé. La société n'enregistre pas les impôts différés.

3. Immobilisations incorporelles

Variation des valeurs brutes

€	31 décembre 2020	Acquisitions	Cessions	31 décembre 2021
Frais etab., rech., et dev.	15 699			15 699
Droit au bail	-			-
Fonds commercial	2 164 694			2 164 694
Logiciels	1 267 535	52 022		1 319 557
Immobilisations en cours	-			-
Total valeurs brutes des immobilisations incorporelles	3 447 928	52 022	-	3 499 950

Variation des amortissements et dépréciations cumulés

€	31 décembre 2020	Dotations	Reprises	31 décembre 2021
Frais etab., rech., et dev.	15 699			15 699
Concessions, brevets et droits similaires	0			-
Fonds commercial	0			-
Logiciels	1 116 960	49 835	-	1 166 795
Total amortissements des immobilisations incorporelles	1 132 658	49 835	-	1 182 493

4. Immobilisations corporelles

Variation des valeurs brutes

€	31 décembre 2020	Acquisitions	Cessions	31 décembre 2021
Terrains	965 724	32 013	-	997 737
Constructions sur sol propre	4 267 995	631 542	-	4 899 537
Installations techniques, matériels et outillages industriels	23 662 075	999 960	189 621	24 472 414
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 709 342	308 745	-	2 018 087
Matériels de transport	2 681 768	1 184 221	99 837	3 766 152
Matériels de bureau et informatique	1 692 121	319 923	-	2 012 044
Total valeurs brutes des immobilisations corporelles	34 979 025	3 476 404	289 458	38 165 971

Variation des amortissements et dépréciations cumulés

€	31 décembre 2020	Dotations	Reprises	31 décembre 2021
Constructions sur sol propre	2 365 395	169 570	-	2 534 965
Installations techniques, matériels et outillages industriels	21 430 072	998 333	67 031	22 361 374
Matériels de transport	1 452 291	504 197	72 576	1 883 912
Matériels de bureau et informatique	1 293 463	149 682	-	1 443 145
Total amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	26 541 221	1 821 782	139 607	28 223 396

5. Immobilisations financières

€	31 décembre 2020	TUP-Fusion	Acquisitions	Cessions	31 décembre 2021
Titres de participation	6 835 278	764 000	5 540 347		13 139 625
Créances rattachés à des participations		2 216 309			2 216 309
Autres titres immobilisés	17 315	-		-	17 315
Prêts et autres immobilisations financières	6 942 103	4 781 827	58 880	-	11 782 810

€	Montant brut	Provision	Montant net
TMT INDUSTRIE (10500/12000 parts)	182 939		182 939
AMNI CAMEROUN (240/2000 parts)	3 659	3 659	0
FOURE LAGADEC MAROC	893 260	893 260	0
SESI	534 874	534 874	0
SCI GARIBALDI (700 parts)	106 714		106 714
SPIN (7000 parts)	229 817	144 506	85 311
FL SCI IMMOBILIERE 90 %	2 000		2 000
FL QATAR 49 %	22 148	22 148	0
FL PRESSURE VESSELS	900 989	900 989	0
100 % ANTIROUILLE	609 796	609 796	0
OFP	11 100	11 100	0
ENDEC	7 158		7 158
2FM	18 500		18 500
FL LYBIE	110 000	110 000	0
TITRES FL1	1 000		1 000
SOBEC	1		1
HOLDING ACM ACR Suite TUP	764 000		764 000
HOLDING ACM ACR	5 539 347		5 539 347
FOURE LAGADEC ALGERIE	210 000	0	210 000
FL CAMEROUN	2 992 324	2 992 324	0
Total Titres de participation	13 139 626	6 222 656	6 916 971

€	Montant brut	Provision	Montant net
PRÊT DANDJOUMA	320 040	320 040	0
PRÊT FL MAROC	2 643 846	0	2 643 846
PRÊT CAMEROUN (229507,16)	229 507	229 507	0
PRÊT FL CAMEROUN (1 000 000)	1 000 000	1 000 000	0
PETITS PRETS AU PERSONNEL	356		356
ACTION LOGEMENT	2 649 606	0	2 649 606
Total des Prêts	6 843 355	1 549 547	5 293 808

6. Créances clients et autres créances

Analyse par nature

Les créances et autres créances comprennent les éléments suivants :

€	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Créances clients	17 346 316	20 809 065
Clients douteux	1 759 230	1 077 450
Clients-Factures à établir	3 396 672	3 496 895
Créances Fiscales et Sociales	69 189	774 948
Autres créances vis-à-vis de l'état	1 674 886	800 503
Comptes courants	24 284 258	21 862 093
Autres créances	744 587	1 209 418
Total créances brutes de l'actif circulant	49 275 137	50 030 372

Evolution des dépréciations des créances de l'actif circulant

€	31 décembre 2020	TUP - Fusion	Dotations	Reprise	31 décembre 2021
Dépréciations créances clients	1 688 724	0	264 840	194 334	1 759 230
Dépréciations des C/C	13 280 850	0	2 657 058		15 937 908
Total dépréciation des créances de l'actif circulant	14 969 574	-	2 921 899	194 334	17 697 138

Echéances des créances de l'actif circulant

Les créances de l'actif circulant présentent une échéance à moins d'un an, sauf pour la partie dépréciée présentée dans le tableau ci-avant.

Produits à recevoir

€	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Clients-Factures à établir	3 496 895	3 396 672
Créances sur l'état	503 492	1 674 886
Total des produits à recevoir	4 000 387	5 071 558

7. Charges constatées d'avance

€	31 décembre 2020	31 décembre 2021
CCA	25 391	117 799
Total des CCA	25 391	117 799

8. Capitaux propres

Evolution des capitaux propres

€	31 décembre 2020	Affectation du résultat	Autres mouvements	Résultat	31 décembre 2021
Capital	2 189 000		1 243 800		3 432 800
Primes d'émission, fusion	1 779 188		23 757 205		25 536 393
Ecart de réévaluation	-				-
Réserve légale	218 900	-	-		218 900
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	3 534 622				3 534 622
Report à nouveau	(4 457 680)	12 812 838	(1 000 000)		7 355 159
Dividende	-				-
Résultat exercice N-1	12 812 838	(12 812 838)			-
Résultat exercice N	-			(6 060 734)	(6 060 734)
Provisions réglementées	484 852		461 805	-	946 657
Total capitaux propres	16 561 722	0	24 462 810	(6 060 734)	34 963 799

Composition du capital social

Le capital social est fixé à la somme de 3 432 800 euros, divisé en 17 164 actions d'une valeur nominale de 200 euros entièrement libérées au 31 décembre 2021.

9. Provisions pour risques et charges

Evolution des provisions pour risques et charges

€	31 décembre 2020	TUP-Fusion	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31 décembre 2021
Provisions pour risques	275 625		15 244	(90 069)	(15 000)	185 800
Provision pour obligation résultat	1 041 000				(1 041 000)	-
Provisions pour charges	56 221		351 222	(213 120)	-	194 323
Provisions pour litiges	188 200		194 936	(7 169)	(8 150)	367 817
Total provisions pour risques et charges	1 561 046	-	561 402	(310 358)	(1 064 150)	747 940

10. Autres emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit

€	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Emprunt bancaire	900 000	500 000
Découverts bancaires	3 352 575	3 294
Solde de participation	176 726	192 581
Compte courant	16 391 246	8 301 654
Total dettes financières	20 820 547	8 997 530

€	Total	Échéance à moins d'un an	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance plus de 5 ans
Emprunt bancaire	500 000	400 000	100 000	-
Découvert bancaires	3 294	3 294	-	-
Solde de participation	192 851	192 851	-	-
Compte courant	8 301 654	-	8 301 654	-
Total dettes liées à l'exploitation	8 997 799	596 145	8 401 654	-

11. Dettes liées à l'exploitation

Analyse par nature

Les dettes liées à l'exploitation comprennent les éléments suivants :

€	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Dettes fournisseurs	12 616 973	13 507 381
Dettes fiscales et sociales	18 923 688	17 275 982
Dettes sur immobilisations	314 625	287 413
Dettes diverses	-	-
Total dettes liées à l'exploitation	31 855 286	31 070 776

Echéances des dettes liées à l'exploitation

€	Total	Échéance à moins d'un an	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance plus de 5 ans
Dettes fournisseurs	13 507 381	13 507 381	-	-
Dettes fiscales et sociales	17 275 982	17 275 982	-	-
Dettes sur immobilisations	287 413	287 413	-	-
Total dettes liées à l'exploitation	31 070 776	31 070 776	-	-

Charges à payer

€	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Fournisseurs, factures non parvenues	2 305 418	2 252 005
Dettes provisionnées pour congés payés		
Dettes provisionnées pour participation des salariés	34 269	-
Charges de personnel + CS	175 000	457 200
Dettes pour congés payés+ CS	3 663 633	3 650 452
Organismes sociaux	1 856 643	1 772 403
Etat	-	794 459
Total charges à payer	8 034 962	8 926 519

12. Produits constatés d'avance

Analyse par nature

€	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Contrats en cours	842 839	1 170 583
Total produits constatés d'avance	842 839	1 170 583

Echéances de comptabilisation en produits

Ces éléments seront rapportés au compte de résultat au cours de l'exercice prochain.

13. Chiffres d'Affaires

Ventilation par zone géographique

€	31 décembre 2020	31 décembre 2021
France	53 702 472	138 594 071
Etranger	323 855	7 864 036
Total chiffre d'affaires	54 026 327	146 458 107

14. Transferts de charges d'exploitation

Analyse par nature

€	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Remboursement d'assurances	33 083	53 616
Remboursement de prévoyance	292 382	166 030
Divers	2 741	176 233
Total transferts de charges d'exploitation	328 206	395 879

15. Résultat financier

€	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Produits financiers de participation	159 390	46 489
Autres intérêts et produits assimilés	338 313	343 357
Bonis de Fusion	17 725 477	
Reprise sur titres		66 000
Provision sur titres	(184 327)	(3 850 649)
Autres intérêts et charges assimilées	(285 072)	(482 417)
Mali de Fusion	(983 182)	
Total résultat financier	16 770 600	(3 877 219)

16. Résultat exceptionnel

€	31-déc.-20	31-déc-21
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 802	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 585	228 248
Reprises sur provisions et transferts de charges	17 893	69 710
Produits exceptionnels	38 282	297 959
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(376 373)	(24 762)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	(16 650)	(104 616)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(102 344)	(531 515)
Charges exceptionnelles	(495 368)	(660 893)
Résultat exceptionnel	(457 086)	(362 934)

17. Situation fiscale

Analyse par nature de la charge ou du produit d'impôt

€	31 décembre 2021
Charge d'impôt sur les sociétés	-
Crédits d'impôts	(10 299)
Total (charge) ou produit d'impôt	(10 299)

Ventilation de la charge ou du produit d'impôt

€	Base	Impôts
Résultat courant avant impôt	(5 708 098)	-
Résultat exceptionnel	(362 934)	-
Dégrèvement (rappel) d'impôts- Crédit impôt	-	10 299
Total (charge) ou produit d'impôt	(6 071 033)	10 299

Bases d'accroissements et d'allègements futurs d'impôt

€	31 décembre 2021
Organic	203 182
Déficit	26 549 161
Total (charge) ou produit d'impôt	26 752 343

18. Engagements hors bilan

Engagements sociaux à prestations définies

Le groupe SNEF fait appel à un cabinet d'actuaire depuis le 1^{er} janvier 2019 pour procéder à l'évaluation de ses engagements en matière d'indemnités de fin de carrière.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : entre -0,39% et 1.03%. Utilisation d'une courbe de taux Eikon « AARATING EUR REPS CREDIT CURVE 31/12/21 »
- Age et modalité de départ à la retraite : entre 65 et 67 ans la date de retraite est calculée en ajoutant à la date de premier emploi le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du taux plein (départ volontaire à 65 ans au 31 décembre 2021).
- Taux de charges sociales : 43 %.

Une partie des indemnités de fin de carrière est couverte par un contrat d'assurance à hauteur de 2 437 585.82 €

Engagements donnés

€	31 décembre 2021
Indemnités de fin de carrière	5 304 775
Retenues de garanties	1 940 731
Caution Type Restitution d'Acomptes & Bonne Exécution	3 168 334
Total engagements donnés	10 413 840

Biens pris en crédit-bail

€	31 décembre 2021
Valeur Brute	10 682 235
Cumul amortissement	10 087 118
Dettes Passif	481 372
Dotation amortissement	260 719
Redevance de la période	375 107
Dettes - 1 an	80 327
Dettes 1 - 5 ans	25 548

€	Date	Montant	Remboursement antérieur	Remboursement sur 2021	Solde
FL QATAR	2010	1 560 000	-	-	1 560 000
FL QATAR	2011	200 000	-	-	200 000
FL CAMEROUN	2011	400 000	-	-	400 000
FL CAMEROUN	2017	350 000	-	-	350 000
FL CAMEROUN	2017	650 000	-	-	650 000
FL PV	2012	350 000	-	-	350 000
FL PV	2016	1 017 506	-	-	1 017 506

19. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 64 946 euros au titre de la mission du contrôle légal de 2021.

20. Effectifs

Statut	31 décembre 2020	31 décembre 2021
Cadres	122	123
Ouvriers	516	508
Agents de maîtrise/ Employés	472	469
Total effectif moyen	1 110	1 100

21. Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations allouées au titre de l'exercice aux organes de direction ne sont pas communiquées dans la mesure où ceci conduirait indirectement à fournir une information sur la rémunération individuelle.

22. Informations concernant les parties liées

€	31 décembre 2021
Titres de participations	13 139 626
Provision sur titres	6 222 656
Créances rattachées à des participations	2 216 309
Comptes courants débiteur	24 284 258
Compte courant créditeur	8 301 654
Provision compte courant	15 937 908
Mali de Fusion immobilisations financières	4 781 826
Dividendes reçus	46 489
Charges financières	1 465 753
Produits financiers	409 239
Prêt	3 873 353
Provision sur Prêt	1 229 507

- Conventions d'assistance et de prestations de services par la société SNEF au titre de l'exercice 2021, la société FL SAS a comptabilisé une charge de 2 377 k€ Relative à cette convention
- Conventions d'assistance et de prestations de services par la société FL SAS au titre de l'exercice 2021, la société FL SAS a comptabilisé un produit de 376 k€ Relative à cette convention
- Conventions d'assistance et de prestations de services par la société HFF au titre de l'exercice 2021, la société FL SAS a comptabilisé une charge de 50 k€ Relative à cette convention

23. Consolidation

Consolidation

La société SNEF SA 87 Avenue des Aygaldes 13 015 Marseille publie les comptes consolidés.

24. Evénements postérieurs à la clôture

Néant

25. Tableau des filiales et participations

€	Devise	Capital	Capitaux propres	Détention	CA 2021	Résultat 2021
TMT INDUSTRIE	EUR	180 000	4 194 017	87,50%	11 938 345	652 250
AMNI CAMEROUN	FCFA	ND	ND	12,00%	ND	ND
FL MAROC	MAD	8 800 000	2 428 345	99,98%	44 553 558	-4 311 264
SESI	FCFA	350 000 000	-2 556 325 241	86,81%	10 724 000 099	-1 993 194 629
SCI GARIBALDI	EUR	150 000	220 299	70,00%	80 573	67 850
SPIN	EUR	2 248 623	ND	5,00%	ND	ND
FL SCI IMMOBILIERE	MAD	20 000	-1 569 386	90,00%	250 000	199 165
FL QATAR	QAR	200 000	ND	49,00%	ND	ND
FL PRESSURE VESSELS	MAD	10 000 000	-14 088 798	100,00%	2 305 689	47 635
ANTIROUILLE	FCFA	100 000 000	En Liquidation	100,00%	En Liquidation	En Liquidation
OFF	EUR	11 100		30,00%		
ENDEC	ZLOTY	50 000	643 528	60,00%	3 636 433	382 365
2FM	EUR	37 000	197 668	50,00%	2 196 226	1 092
SOBEC	EUR	77 000	-2 463 441	100,00%	5 163 935	-2 428 428
ACM	EUR	500 000	3 676 635	100,00%	16 517 629	1 077 638
ACR	EUR	37 000	-86 724	100,00%	2 580 233	-1 513 554
HOLDING ACM ACR	EUR	1 500 000	639 832	100,00%	308 646	-392 402
FL ALGERIE	DZD	20 000 000	74 057 095	100,00%	0	-3 827 693
FL CAMEROUN	FCFA	2 300 000 000	En Liquidation	77,00%	En Liquidation	En Liquidation